

/SANTÉ CONNECTÉE

**GUIDE « COSMÉTIQUES ET PÉRINATALITÉ -
LES CONSEILS CLÉ »**

Publication d'un guide pour aider les pharmaciens à orienter et répondre aux questions des futurs et jeunes parents

/QUALITÉ

OBTENTION CERTIFICATION ISO 9001 : 2015

La Mutualité Française Hauts-de-France a obtenu la certification ISO 9001 : 2015 pour son activité de Prévention et Promotion de la Santé

NUMERO 5 / JANVIER-FÉVRIER 2018



Ec' Hauts-de-France

/BULLETIN D'INFORMATION MUTUALISTE



© iStock

NUMÉRISATION, DÉMATÉRIALISATION, OBJETS CONNECTÉS, BIG DATA, BLOCKCHAIN...

Il n'est pas un jour sans que nous ne soyons confrontés dans notre vie quotidienne à la formidable avancée des objets connectés, des innovations engendrées par les progrès technologiques de la dématérialisation.

Nous avons eu un aperçu du formidable développement de ces nouvelles technologies lors des Interrégionales qui ont eu lieu à Reims le 7 décembre 2017.

Le Mouvement mutualiste, qui a toujours été un acteur de son temps, est bien évidemment concerné par ces évolutions.

Nos Mutuelles ont déjà, pour certaines d'entre elles, exploré les possibilités offertes par ces nouvelles technologies : créations de plateformes, offres de services en ligne, en prévention, pour le maintien au domicile, télé-médecine... autant de services nouveaux permettant l'accompagnement des adhérents tout au long de leur vie.

C'est aussi des milliards d'informations électroniques échangées qu'il faudra stocker et protéger.

C'est donc aussi, pour la Mutualité, une responsabilité nouvelle : comment sécuriser la conservation de ces données personnelles ? comment aussi préparer nos adhérents à vivre tous les jours dans ce nouveau monde numérique ? Et comment conserver les valeurs fondamentales de la Mutualité dans un environnement virtuel ?

C'est un chantier dont la Mutualité Française Hauts-de-France doit s'emparer pour apporter sa pierre à ce nouvel édifice par la formation, l'accompagnement de ses élus et des adhérents des Mutuelles pour une parfaite maîtrise de ces nouveaux outils dans le respect de notre engagement mutualiste où l'humanité doit être au cœur de nos préoccupations.

Francis Formaglio,
Président de la Mutualité Française Hauts-de-France

CHIFFRE DU MOIS

19

/interventions
Mars bleu en région

LES PRODUITS COSMÉTIQUES ET PÉRINATALITÉ : QUELS CONSEILS CLÉ AU COMPTOIR ?

La Mutualité Française Hauts-de-France a rédigé dans le cadre de FEES* en partenariat avec l'APPA et la Faculté de Pharmacie de Lille un guide intitulé « Cosmétiques et Périnatalité – les conseils clé » pour aider les pharmaciens à orienter et répondre aux questions des futurs et jeunes parents. Ce guide reprend les principales informations et connaissances validées scientifiquement à l'heure actuelle sur les produits cosmétiques et les retranscrit en conseils simples et faciles à transmettre.

Des articles et revues scientifiques pointent du doigt depuis plusieurs années la présence de perturbateurs endocriniens, d'allergènes ou de produits irritants dans les cosmétiques utilisés pendant la grossesse, l'allaitement et chez le jeune enfant, certains pouvant facilement passer la barrière cutanée.

Les professionnels de santé, et notamment les pharmaciens, sont davantage confrontés aux questionnements des parents à ce sujet.

C'est pourquoi l'URPS Pharmaciens, afin d'améliorer les connaissances des pharmaciens sur l'usage des produits cosmétiques en périnatalité, a sollicité la Mutualité Française Hauts-de-France, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et la Faculté de Pharmacie de Lille.

Un groupe de travail a d'abord été constitué, rassemblant des pharmaciens, les réseaux de santé en périnatalité ainsi que d'autres URPS (Médecins Libéraux, Sages-femmes, Infirmiers, Kinésithérapeutes, Dentistes).

Les échanges ont permis de mettre en évidence que de nombreux profession-



nels de santé ont des difficultés à accéder à une information fiable et scientifiquement validée, autre que celle provenant directement des laboratoires cherchant à commercialiser ces cosmétiques.

C'est pour cette raison qu'un guide a été réalisé et remis à 56 pharmacies de la Métropole Lilloise et Flandres Intérieure lors de la première soirée de sensibilisation, organisée le 7 décembre 2017 à la Faculté de Pharmacie de Lille et qui a réuni 106 professionnels de santé.

L'objectif de la soirée était de transmettre les principales connaissances sur la question des substances problématiques dans les produits cosmétiques et d'échanger sur les conseils et pratiques des professionnels.

À l'issue de cette soirée, les participants ont été invités à un E-learning leur permettant d'aller plus loin sur cette thématique et de se tenir à jour des nouvelles connaissances.

Cette action sera déployée sur les territoires de l'Avesnois, l'Arrageois et l'Amiénois en 2018 grâce au soutien financier de l'URPS Pharmaciens et de l'ARS Hauts-de-France.

Le calendrier des soirées de sensibilisation sera disponible sur www.mutualite-hdf.fr à partir de mars.

*FEES : Programme de prévention « Femmes enceintes, environnement et santé »

Plus d'infos
Camille Geay
camille.geay@mutualite-hdf.fr

PRÉVENIR LES RISQUES DE DÉNUTRITION EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Il est des situations sur lesquelles il est possible de prévenir la perte d'autonomie en agissant au plus tôt sur les premiers signes de fragilité des seniors. C'est dans ce sens que la Mutualité Française Hauts-de-France met en place des actions de prévention sur la perte d'autonomie, en partenariat avec les acteurs de santé du territoire.

En complément des volets « aide aux aidants » et « vieillir en bonne santé », la Mutualité Française Hauts-de-France propose le programme de prévention Croq'Âge à destination des Résidences Autonomie. Ce dernier vise à prévenir la dénutrition chez les résidents.

Trois cycles de trois ateliers sont proposés, sur les thématiques de l'Alimentation, l'Hygiène bucco-dentaire et les Médicaments. Cette action collective, déjà réalisée dans plusieurs résidences, est éligible aux actions financées par les Conseils Départementaux, dans le cadre du forfait autonomie.

Plus d'infos
Jeanne Rose
jeanne.rose@mutualite-hdf.fr



MARS BLEU 2018 : NADÈGE ET GASTON REPARTENT SUR LES ROUTES POUR SENSIBILISER AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS



19 dates en
Hauts-de-France



Toutes les infos sur
www.mutualite-hdf.fr



JOURNÉES DE REPÉRAGE DES TEMPS DE DÉPISTAGE POUR DÉTECTER D'ÉVENTUELS TROUBLES OU SOINS À RÉALISER

Les inégalités sociales d'accès à une prise en charge se cristallisent sur des soins onéreux tels que l'optique et le dentaire. Il est donc essentiel de détecter au plus tôt les éventuels troubles pour favoriser leur prise en charge. Pour combattre ces inégalités, la Mutualité Française Hauts-de-France propose avec ses partenaires, des dépistages sensoriels gratuits.

Favoriser l'accès aux soins des plus vulnérables

Chaque année depuis 2015, la Mutualité Française Hauts-de-France s'emploie, en partenariat avec la Mutuelle MDGOSS* à organiser des temps de dépistage optique et dentaire gratuits. Ainsi, en 2017, 14 journées ont été proposées dans les 5 Pôles Ressources de la Métropole Lilloise, mobilisant 4 dentistes de la MDGOSS, livre III de la Mutuelle SMH ainsi que des opticiens mutualistes pris en charge par la Mutualité Française Hauts-de-France, pour un total de 156 personnes dépistées.

*Mutuelle de Développement et de Gestion des Œuvres Sanitaires Sociales



L'action de prévention « Journées de repérage », mise en place par la Mutualité Française Hauts-de-France, ne se limite pas aux dépistages.

Assurer le suivi des soins après le dépistage

En effet, elle oriente également les patients vers les professionnels de santé ou structures de soins adaptés et facilite la prise de rendez-vous, notamment via des partenariats avec des ophtalmologues et dentistes. À titre d'exemple, le service d'ophtalmologie de l'hôpital Saint Vincent de Paul à Lille a répondu favorablement à la demande de partenariat. De ce fait la prise de rendez-vous est effective moins de 2 mois après le dépistage.

« L'action est très concrète pour les bénéficiaires puisqu'ils accèdent à des rendez-vous médicaux rapidement, qui leur seraient difficiles d'obtenir seuls. Plusieurs ayants-droit sont également repérés pendant les dépistages, ce qui occasionne des procédures d'ouverture de droits aux aides à la complémentaire santé »,

Emmie Lebrun, chargée de prévention

RESTE À CHARGE ZÉRO : OÙ EN EST-ON ?

Le 23 janvier dernier, la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé que les premiers arbitrages de mise en œuvre du reste à charge zéro, seront dévoilés à la fin du premier semestre 2018. Mesure phare de la campagne présidentielle du candidat Macron, le reste à charge zéro (RAC zéro) est actuellement l'objet de concertations avec les acteurs concernés, dont la Mutualité Française. Petit point sur l'avancement de ce dossier d'actualité.

Avant toute chose, il est important de rappeler l'objectif de ce dispositif : améliorer l'accès aux soins des patients, et donc diminuer le renoncement aux soins, grâce à une prise en charge à 100% de certaines prestations par l'assurance maladie et les complémentaires santé. En effet, il a été constaté qu'en moyenne, 17% des personnes renoncent à des soins dentaires, 10% des soins en optique et que seuls 30% des 6 millions de malentendants disposent d'une prothèse auditive.

Définir un panier de soins nécessaires et qualitatifs

Une première réunion de concertation a eu lieu fin janvier et a réuni autour de la table les différents acteurs concernés (complémentaires santé, CEPS, HAS, professionnels de santé, etc.) afin de convenir d'un agenda, d'une méthode de travail, de faire un état des lieux commun du renoncement aux soins pour les filières en question et de définir le panier de soins concerné.

La Ministre de la Santé a par ailleurs rappelé que l'idée n'était pas de faire valoir

le reste à charge zéro au détriment de la qualité : « la démarche consiste d'abord à identifier ce qu'est un panier de soins nécessaires et de qualité pour tous les Français, pas quelque chose de bas de gamme ». Par ailleurs, sur la question des dépenses « esthétiques, superflues ou de luxe », les frais supplémentaires resteraient bien évidemment à la charge de l'assuré et n'entreraient pas dans le panier pris en charge.

Ainsi, comme le résumait le président de la Mutualité Française, Thierry Beaudet, en décembre 2017, « il s'agit de passer d'un reste à charge subi à un reste à charge choisi ».

Ne pas impacter le prix des complémentaires

L'ambition d'Agnès Buzyn, quant au cadre d'action fixé, est également de déterminer les segments sur lesquels il sera possible de faire des économies et ceux sur lesquels les complémentaires santé ou l'assurance maladie obligatoire devront participer davantage.

« Aujourd'hui, la demande qui est faite aux organismes complémentaires, c'est de retrouver des marges de manœuvre de façon à ne pas imposer une augmentation des coûts », a précisé Agnès Buzyn.

Toutefois Thierry Beaudet préfère avertir : « la question du reste à charge zéro n'est pas juste une question de remboursement. Les différents acteurs semblent avoir compris qu'il sera impossible d'atteindre cet objectif si les prix de certains soins ou prestations ne diminuent pas ».

Ainsi, pour aider les organismes complémentaires à solvabiliser les paniers de soins, la Mutualité Française propose notamment un assouplissement de la fiscalité. Cela pourrait se traduire par une réduction du taux de taxe de solidarité additionnelle (TSA) pour les organismes vertueux ou encore par la baisse de la TVA sur les verres de lunettes à 5,5%, contre 20% actuellement.

Plus d'infos
Charlie Labourey
charlie.labourey@mutualite-hdf.fr

HOSPITALISATION : QUE DOIS-JE PAYER ?

La Mutualité Française Hauts-de-France propose une version mise à jour de son guide d'hospitalisation.



1 L'ADMISSION

À votre arrivée dans l'établissement de santé, et en dehors des situations d'urgence non programmées, votre dossier doit être enregistré par le service d'admission.

Mutuelle, quelles démarches ?

- Contactez votre mutuelle, lui demander une prise en charge. (Parfois la présentation de votre carte Vitale et/ou de votre carte mutuelle suffit) ;
- Renseignez-vous sur les prestations supplémentaires que votre mutuelle prend en charge sans avance de frais.



La prise en charge (PEC), qu'est-ce que c'est ?

C'est un engagement de votre mutuelle à prendre en charge tout ou partie des prestations dont vous avez besoin, selon votre contrat.



Quels documents fournir ?

- Votre carte Vitale ;
- Votre carte de mutuelle ;
- Éventuellement votre feuille « accident du travail ou maladie professionnelle » remise par votre employeur si votre hospitalisation est liée à un accident du travail ;
- La demande de prise en charge de votre mutuelle si celle-ci n'a pas été transmise auprès de l'établissement d'hospitalisation ;
- Votre carte d'identité.

Pour rappel, ce guide est destiné aux adhérents, il informe sur le coût d'une hospitalisation de jour en établissement public et privé.

Il offre une information complète et accessible à tous sur les modalités d'admission et de sortie du patient à l'hôpital, le reste à charge pour le patient ou la Mutuelle après le remboursement de la Sécurité Sociale, le dépassement d'honoraires, le supplément chambre particulière, etc...

En somme, il compile dans un format de poche tout ce que doit connaître le patient avant son hospitalisation ! Le guide est disponible gratuitement auprès de l'Union Régionale.

Plus d'infos
Karine Descamps
karine.descamps@mutualite-hdf.fr

SENIORS EN MOUVEMENT DANS LE CAMBRÉSIS

Dans le cadre de son programme de prévention Seniors en Mouvement* contre la perte d'autonomie des jeunes seniors, la Mutualité Française Hauts-de-France a organisé un déjeuner-quiz en décembre 2017 rassemblant 104 seniors du territoire de Cambrai. Au programme : des ateliers autour des liens sociaux entre jeunes retraités, lesquels ont fait émerger de nouvelles demandes d'ateliers sur la thématique de la retraite.

Dans la continuité de ce déjeuner-quiz, et pour répondre aux sollicitations formulées par les seniors, la Mutualité Française Hauts-de-France a proposé deux nouveaux ateliers sur le thème de la retraite, les 23 et 29 janvier derniers à Haynecourt et Iwuy dans le Cambrésis.

Ces ateliers ont été l'occasion pour les jeunes seniors d'échanger avec une thérapeute des relations humaines sur leur nouveau statut de retraité et leur projet de retraite.

En effet, la retraite est synonyme de nouvelle vie, d'un nouveau statut. Elle est l'opportunité de se redéfinir. Comment souhaitent-ils être vus par les autres ? Quels adjectifs les caractérisent le plus fidèlement ? De même, ce nouveau statut contribue à transformer la nature des relations.

Alors qu'ils s'étaient habitués à une certaine routine, les jeunes retraités se retrouvent désormais à plein temps à la maison.



© MUFHDF

Comment gérer cette nouvelle situation, comment gérer les sollicitations de la part des enfants, petits-enfants, ami(e)s qui se multiplient tout en profitant pleinement de sa retraite ?

Un vaste programme, auquel ont participé 21 seniors sur Haynecourt et 13 seniors sur Iwuy. Tous en sont ressortis enrichis et ont déclaré dans le questionnaire d'évaluation avoir appris des astuces leur permettant de mieux organiser leur projet de retraite.

*Seniors en Mouvement : programme de prévention triennal visant à inscrire une réflexion pérenne autour du « Bien vieillir » sur un territoire.

Plus d'infos
Clémence Folens
clemence.folens@mutualite-hdf.fr

CALENDRIER DES FORMATIONS 2018

Être élu mutualiste est une responsabilité qui demande d'actualiser régulièrement ses connaissances et compétences en matière de gestion, de communication, de fiscalité, etc... La Mutualité Française Hauts-de-France propose à ce titre un plan de formation qui s'inscrit au plus près des besoins et des préoccupations stratégiques et politiques du mouvement.

À VOS AGENDAS !

Jeu 22 février 2018

Rôle de l'élu dans la maîtrise des risques

Saint-Quentin

Vendredi 6 avril 2018

Code de la Mutualité

Lille

Mercredi 11 avril 2018

Savoir lire les comptes de son groupement pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'élu, niveau 1

Lille

Jeu 21 juin 2018

Lobby et stratégie d'influence, niveau 2

Wancourt

Mardi 3 juillet 2018

Panorama de la complémentaire santé et de la prévoyance

Wancourt

Jeu 20 septembre 2018

Prévention comme outil de différenciation

Wancourt

Jeu 4 octobre 2018

Découvrir et intégrer les réseaux sociaux à son parcours militant, niveau 1

Saint-Quentin

Mardi 6 novembre 2018

Essentiel sur l'assurance des personnes

Lille

À définir 2018

Santé numérique

À définir

À définir 2018

Vieillesse de la population

À définir

Plus d'infos
Marina Govin
marina.govin@mutualite-hdf.fr



/QUALITÉ

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE HAUTS-DE-FRANCE CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

L'activité Prévention et Promotion de la Santé (PPS) de la Mutualité Française Hauts-de-France est certifiée ISO 9001 depuis le 1^{er} janvier 2018 pour la qualité de son organisation ainsi que l'amélioration continue de ses services rendus aux Mutuelles et au grand public. Le service PPS de la Mutualité Française Hauts-de-France conçoit depuis 10 ans des programmes de prévention santé adaptés aux problématiques sanitaires et sociales de la région. Plus de 450 interventions ont eu lieu dans les Hauts-de-France en 2017.

TRANSVERSALITÉ DE LA DÉMARCHÉ QUALITÉ



La certification qualité a été, pour la Mutualité Française Hauts-de-France, une démarche beaucoup plus large que l'on pourrait imaginer à première vue. Dans la période de fusion entre les deux régions Nord-Pas de Calais et Picardie, ce projet a été extrêmement structurant et a été le socle des échanges entre les équipes permettant ainsi de s'interroger sur nos processus internes et ainsi de projeter dans l'avenir le meilleur. Autre point extrêmement positif : le périmètre de la certification de notre activité Prévention et Promotion de la Santé a permis aussi d'organiser les processus liés aux activités supports tels que les ressources humaines et financières mais aussi la communication.

Jean-Philippe GUISLAIN,
Directeur de la Mutualité Française Hauts-de-France



AMÉLIORER NOS PRATIQUES AU QUOTIDIEN



La norme ISO 9001:2015 nous amène à rechercher, au quotidien, l'amélioration continue de nos actions de prévention y compris celle de la méthodologie de projet utilisée. Les problèmes et opportunités d'amélioration rencontrés font l'objet d'une analyse et d'un plan d'action. Ce dernier n'est clôturé qu'une fois l'efficacité des actions entreprises démontrées. Tout cela est encadré par des procédures rédigées de manière collaborative afin d'être en adéquation avec les retours d'expérience du terrain.

Anthony LEMOINE,
Responsable Qualité de la Mutualité Française Hauts-de-France

/PRÉVENTION

DES PARTENAIRES SATISFAITS !

Après avoir obtenu la certification ISO 9001 en janvier dernier, le service Prévention et Promotion de la Santé de la Mutualité Française Hauts-de-France poursuit sa démarche visant à optimiser continuellement la qualité de son offre.

Ainsi, un questionnaire a été soumis aux partenaires institutionnels (Agence Régionale de Santé, Éducation Nationale, Mutuelles, etc.) et opérationnels (professionnels de santé, centres socio-culturels, etc.) du Service Prévention pour évaluer concrètement la satisfaction et les éventuelles pistes d'amélioration des actions réalisées par la Mutualité Française Hauts-de-France.

Au total, 76 réponses ont été collectées pour un bilan plus que positif.

Tout d'abord, au niveau des opérationnels, le taux de satisfaction est de 100% (76% se déclarant très satisfaits et 24% satisfaits) et 98% des partenaires interrogés souhaitent poursuivre le partenariat

avec l'Union Régionale, jugeant les projets intéressants et/ou complémentaires avec les actions menées par leurs structures. Même son de cloche chez les partenaires institutionnels pour qui le taux de satisfaction est de 92% et où 100% d'entre eux souhaitent prolonger la démarche de partenariat estimant qu'elle « apporte une réelle plus-value ».

Enfin, qu'il s'agisse des partenaires institutionnels ou opérationnels, les termes « efficacité », « professionnalisme », « dynamisme », « à l'écoute », « adapté » et « évolutif », reviennent souvent dans les descriptions de l'accompagnement mutualiste lors des actions. Un bilan positif et encourageant qui ne manque pas de motiver les équipes de l'Union Régionale.



© Stock